

pates excessivement petites, recoquillées, insérées aux bords des anneaux; animal parasite, vivant sous une loupe qu'il forme à la partie latérale et antérieure du test du *Palæmon Squilla* (*Mémoires de l'Académie des Sciences de Paris*, année 1772).

B. Deux antennes; des feuillets transversaux à la base de la queue, en dessous (palpes nuls ou difficiles à distinguer).

41. Ligie, *Ligia*. Corps oblong, plat; quatre antennes; les extérieures plus longues, et dont la dernière pièce est composée d'un grand nombre de petits articles; des styles saillans à l'extrémité postérieure du corps. *Ligia oceanica*. FAB.

ORDRE SECOND.

ENTOMOSTRACÉS.

Définition. Corps caché, du moins en partie, sous une pièce clypéacée, ou renfermé entre deux valves semblables à celles d'une coquille bivalve, ou formé d'une suite d'anneaux dont le premier est

beaucoup plus grand; enveloppe membraneuse, ou plutôt coriacée ou cornée que calcaire; bouche souvent peu distincte, sans palpes sensibles (deux mandibules et deux mâchoires au plus); quatre, deux ou point d'antennes, ressemblant souvent, ainsi que tous les pieds, ou quelques uns, à des branchies ou à des pièces propres uniquement à la natation (un ou deux yeux très petits, souvent peu distincts).

Remarque. Les pates des entomotraccés ne sont point terminées par des ongles ou des crochets, comme celles des crustacés proprement dits et des insectes.

SECTION PREMIÈRE.

Les entomotraccés marcheurs.

Pates, ou du moins la majeure partie, servant à marcher; corps clypéacé; bouclier adhérent sur toute sa surface intérieure.

42. Limule, *Limulus*. Deux boucliers dorsaux; point d'antennes sensibles; deux

mandibules coudées, terminées par deux pinces; cinq paires de pates terminées, les unes en pointe, les autres par deux tenailles; une autre paire à appendices foliacés; deux yeux dorsaux; une queue dure et pointue, ensiforme. *Limulus gigas*. FAB.

Remarque. Gronovius avait, le premier, établi ce genre sous le nom de *Xiphosure*.

43. Calige, *Caligus*. Deux boucliers dorsaux; deux antennes très sensibles; bouche peu distincte; huit à dix pates, les postérieures avec deux appendices branchiales; deux yeux marginaux; deux filets ou tuyaux formant la queue. *Caligus curtus*, *Caligus productus*. MULLER.

Remarque. Ces deux entomostracés diffèrent l'un de l'autre par des caractères essentiels; et on devrait peut-être en faire deux genres.

44. Binocle, *Binoculus*. Un seul bouclier dorsal; corps hémisphérique; deux antennes petites; une espèce de bec; six pates; deux yeux latéraux; queue formée d'anneaux,

terminée par des appendices barbus. *Binoculus*, n° 2. GEOFFROY, *Hist. des Insectes des environs de Paris*, tome II, page 660, pl. 21, fig. 3.

SECTION SECONDE.

Les entomostracés branchipèdes. SCHOEFFER.

Pates ne servant point à marcher; bouclier ou valves, dans ceux qui en sont pourvus, n'adhérant pas au corps par toute sa surface intérieure.

A. Un bouclier ou deux valves en forme de coquille, couvrant ou renfermant le corps.

45. Apus, *Apus*. Un bouclier; deux antennes; deux mandibules et deux mâchoires; des pates nombreuses et foliacées; queue annelée, terminée par deux filets. *Monoculus Apus*. FAB.

Remarque. Les amymones de Muller qui sont monocles, qui ont deux antennes et quatre pates (*Monoculus Satyrus*. FAB.); ses nauplies, qui ont deux ou quatre pates

de plus (*Monoculus saltatorius*. FAB.), ne sont, ainsi que M. de Jurine l'a reconnu, que des larves de *Cyclope* (Voyez ce genre plus bas).

46. Lyncée, *Lynceus*. Test bivalve, échan-cré près du bout antérieur, qui représente un bec; antennes en pinceau; pates de même, et au nombre de huit; deux yeux. *Monoculus brachyurus*. FAB.

47. Daphnie, *Daphnia*. Test bivalve; une tête apparente, avec deux bras; huit à dix pates; un seul œil; une queue. *Monoculus Pulex*. FAB.

48. Cypris, *Cypris*. Test bivalve; tête cachée; deux antennes en pinceaux; quatre pates; un seul œil; une queue. *Monoculus conchaceus*. FAB.

49. Cythère, *Cythere*. Test bivalve; tête cachée; deux antennes simplement pileuses; huit pates. *Monoculus viridis*. FAB.

B. Point de bouclier ou de valves; premier anneau du corps simplement plus grand, se repliant sur les côtés.

50. Polyphème, *Polyphemus*. Un œil en forme de tête; une espèce de corselet; deux rameaux ou bras dichotomes; une queue. *Polyphemus Oculus*. MULL.

51. Cyclope, *Cyclops*. Corps allongé, diminuant insensiblement pour former une queue; deux à quatre antennes; six à dix pates soyeuses; un seul œil. *Monoculus quadricornis*. FAB.

52. Branchiopode, *Branchiopoda*. Corps allongé, filiforme, dont la moitié postérieure forme une queue, terminée par deux filets; une tête; deux antennes capillaires; deux yeux pédonculés; deux avancemens, en forme de mandibules, à la bouche; onze paires de pates foliacées, branchiales; douzième article ayant des ovaires ou des crochets, suivant les sexes. *Branchipoda stagnalis*, DE LAMARCK; ou *Cancer stagnalis*, LINN.

Depuis l'époque où le travail dont nous venons de donner l'extrait a été inséré dans la première édition de cet ouvrage, un assez grand nombre de traités sur les crus-

tacés ont été mis au jour. Nous regrettons que les bornes dans lesquelles nous nous sommes renfermé ne nous permettent pas d'en donner une analyse suffisamment étendue; cependant nous ne négligerons pas de faire connaître ici ce que chacun des principaux présente de nouveau.

En 1802, M. Latreille composa son *Histoire naturelle des Crustacés et des Insectes*, destinée à faire partie de l'édition des OEuvres de Buffon, publiée par Sonnini. Dans cet ouvrage, les animaux qui nous occupent sont partagés en deux sous-classes: les entomostracés et les malacostracés, ou crustacés proprement dits.

Les entomostracés, caractérisés par l'absence des palpes sur les mandibules, ou bien encore par le manque total de ces parties, par la forme et la structure branchiale des pattes et des antennes, par le manque d'ongles au bout des tarsi, etc., sont divisés en deux sections:

La première, ou celle des operculés, présente un test tantôt univalve, comme dans

les ordres des xiphosures (limules), des pneumonures (calige, binocle, ozole ou argule), et des phyllopes (apus); tantôt univalve, comme dans l'ordre des ostracodes (lyncées, daphnies, cypris, cythérées).

La seconde, ou celle des entomostracés nus, n'a pas de test; et dans les animaux qu'elle comprend, les segmens du corps sont annulaires et membraneux: elle se compose de deux ordres; les pseudopodes (cyclopes), dont la tête est confondue avec le segment suivant, et les céphalotes (polyphèmes, zoés de M. Bosc, et branchiopodes), dont la tête est distincte.

Les malacostracés ont des mandibules palpigères; plusieurs rangs de pièces en forme de palpes ou de mâchoires articulées à la bouche; quatre antennes non branchiales; dix ou quatorze pattes uniquement propres au mouvement; les tarsi terminés par un ongle corné; le test ou les segmens du corps solides et calcaires; les yeux, souvent pédonculés, et toujours au nombre de deux. Ils sont divisés en deux

ordres : les décapodes, à dix pieds et à branchies cachées sous le test, et les branchiogastres, ayant plus de dix pieds et les branchies visibles sous le ventre.

Les décapodes sont formés de deux sections : la première, celle des brachyures, ou crustacés à queue courte et infléchie, comprend, 1°. la famille des cancérides, à carapace transverse sur son bord antérieur (les calappes, hépates, dromies, crabes, matutes, podophthalmes, portunes, porcelanés, ocy-podes, grapses et pinnothères); et 2°. celle des oxyrhynques, à carapace prolongée antérieurement en une pointe plus ou moins avancée (les orithyies, les rannines, les dorippes, les corystes, les leucosies, les macropes et les maias). La seconde section, celle des macroures ou crustacés à grande queue non infléchie, se compose, 1°. de la famille des paguriens, à queue molle ou terminée par des lames ou crochets ne formant pas l'éventail (pagures, albumées, hippes); 2°. de celle des langoustines, à queue en éventail et antennes in-

termédiaires pourvues de filets terminaux plus courts que leur pédoncule (scyllares, langoustes, galathées); et 3°. de celle des homardiens, dont les antennes intermédiaires ont leurs deux ou trois filets terminaux plus longs que leur pédoncule, et dont la queue est pourvue de pièces natatoires disposées en éventail (écrevisses, alphées, pénées, palémons et crangons).

Les branchiogastres sont partagés en deux familles : 1°. les squillaires, dont les yeux sont pédonculés, et dont le premier segment du corps est plus grand que les suivans (squilles et mysis); et 2°. les crevettines, chez lesquelles les articles du corps sont à peu près égaux et les yeux sessiles (phronimes, crevettes, talitres, chevrolles ou caprelles, et cyames).

M. Latreille laisse parmi les insectes et dans la sous-classe des tétracères, 1°. les aselles, les idotées, les sphéromes et les cymothées composant la famille des asellottes; et 2°. les ligies, les cloportes, les porcel-

lions, les armadilles, les philosciés et les bopyres constituant celle des cloportides.

Plus tard, en 1807, le même naturaliste publia son *Systema Insectorum et Crustaceorum*. Les crustacés y sont à peu près distribués comme dans l'ouvrage précédent; seulement les sous-classes y reçoivent le nom de légions, les sections celui de centuries ou de tribus. L'ordre des ostracodes y est appelé ordre des monophthalmes; enfin, quelques genres nouveaux y sont introduits: ces derniers sont ceux que l'auteur nomme *plagusie*, *lithode*, *mictyre*, *thalassine* et *co-rophié*.

Dans son ouvrage intitulé *Considérations générales sur les Insectes*, qui parut trois ans après le *Genera Insectorum et Crustaceorum* (1810), M. Latreille a encore suivi les mêmes divisions, mais en rapportant néanmoins les tétracères à la classe des arachnides et non à celle des insectes.

Dès 1806, M. Duméril avait développé dans sa *Zoologie analytique* les tableaux sur la distribution méthodique des animaux, qui accompagnaient les premiers volumes

de l'*Anatomie comparée* de M. Cuvier. Les crustacés y sont divisés en deux ordres; les entomostracés nus ou à disques de corne, et les astacoïdes à croûte calcaire. Ces deux ordres sont partagés en sept familles. La première est celle des entomostracés à test en forme de bouclier; clypéacés ou aspidiotes (limules, caliges, binocles, ozoles, apus). La seconde, celle des entomostracés à test en forme de valves; ostracins ou bitestacés (lyncées, daphnies, cypris, cythérées). La troisième, celle des entomostracés sans test; gymnonectes ou dénudés (argules, cyclopes, polyphèmes, zoés, branchiopes ou branchiopodes). La quatrième, celle des astacoïdes à tête unie au corselet, qui est plus large que long, et à queue courte; carcinoïdes ou cancéri-formes (calappes, hépates, dromies, crabes, matutes, portunes, podophthalmes, porcellanes, ocy-podes, grapses, pinnothères). La cinquième, celle des astacoïdes à tête unie au corselet, qui est plus long que large, et à courte queue; oxyrhinques ou mucronés (maias, leucosies, dorippes, orithyies, ra-

nines). La sixième, celle des astacoïdes à tête unie au corselet, mais à queue longue; macroures ou longicaudes (pagures, albumées, hippes, scyllares, langoustes, galathées, écrevisses, penées, palémons, crangons). La septième, celle des astacoïdes à tête séparée du corselet; arthrocéphales ou capités (squilles, mysis, phronimes, talitres, crevettes).

Dans ce système, les cloportes, les aselles et les armadilles restent dans la classe des insectes, et y forment une famille particulière de l'ordre des aptères, celle des polygnathes ou quadricornes.

M. Williams Elford Leach, en 1813 et 1814, a inséré dans l'Encyclopédie d'Edimbourg une classification des crustacés, qui, en général, diffère très peu de celle qui a été proposée par M. Latreille dans son *Genera Insectorum*. On y trouve cependant les millepieds ou insectes aptères des genres jule et scolopendre, de ce dernier naturaliste, réunis aux cloportes et aux aselles pour former le troisième ordre de la classe des crustacés, dont les deux pre-

miers sont les entomostracés et les malacostracés. Le premier de ces ordres est divisé en trois tribus : *thecata*, *ostracoda*, et *gymnota*; et en six familles : *xiphosura*, *pneumonura*, *phyllopoda*, *monophthalma*, *pseudopoda*, *cephalota*, qui sont absolument correspondantes aux divisions de M. Latreille. Le second se partage en trois tribus : *brachyuri*, *macrouri* et *gasteruri*. La tribu des brachyures est subdivisée elle-même en deux familles, savoir : 1°. celle des *cancerides*, renfermant les genres nouveaux suivans : *lupa*, *carcinus*, *xantho*, *atelecyclus*, *uca*, *gonoplax*, *gecarcinus*; et 2°. celle des *oxyrhynchi*, contenant aussi les genres nouveaux appelés *megalopa*, *eurynome*, *blastus*, *pisa*, *leptopodia*. La tribu des macroures présente quatre familles, dont les deux premières, *paguri* et *palinuri*, et la quatrième, *squillarii*, n'ont point de genres nouveaux, et dont la troisième, *astacini*, contient ceux que l'auteur nomme *hippolyte*, *upogebia*, *callianassa*, *pandalus*, et *athanas*. Enfin, la tribu des *gasteruri* correspond à la famille des crevettes de M. Latreille;

elle est divisée en cinq familles, dont la première, *gnathonii*, ne comprend que le genre *gnathia*, aussi établi par M. Risso sous le nom d'*anceus*; la seconde, ou celle des *gammarini*, contient les anciens genres *phronima*, *gammarus*, *talitrus*, et ceux que M. Leach établit sous les noms de *orchestia*, *dexamine*, *leucothoe*, *melita*, *mcera*, *amphithoe*, et *pherusa*; la troisième, celle des *corophionii*, renferme les corophies, et les nouveaux genres *podocerus* et *jassa*; la quatrième, ou celle des *caprellini*, contient non seulement les chevrolles, ou *caprella*, et les cyames, que M. Leach nomme *larunda*, ou *panope*, mais encore son genre *proto*; enfin, la cinquième, ou des *apseudii*, n'est formée que du seul genre *apseudes*.

L'ordre des myriapodes est divisé en deux tribus : les tétracères (*tetracera*), et les millepieds (*millepeda*). La première de celles-ci se partage en deux familles, savoir : les *oniscides*, ou cloportes (*oniscus*), et les *asellides*, qui, outre les genres *asellus*, *idotea*, *sphæroma* et *cymothoa*, déjà établis, comprennent encore les nouveaux genres

anthura, *nesæa*, *campecopea*, *cymodoce*, *dynamene*, *limnoria*, *stenosoma*, *jæra* et *janira*.

Dans un appendice à ce travail (1814), M. Leach annonce que dorénavant il divisera les animaux invertébrés pourvus d'un système nerveux distinct et de pattes, en quatre classes, savoir : 1°. les crustacés, subdivisés en deux sous-classes, les entomostracés et les malacostracés; 2°. les myriapodes; 3°. les arachnides; 4°. les insectes. Ses tribus de crustacés deviennent des ordres; ses familles des tribus, et beaucoup de genres sont érigés en types de famille; il donne en particulier un nouveau détail de la subdivision de l'ordre des *gasteruri*, que nous nous abstiendrons de présenter ici, dans lequel il retire le genre bopyre de la classe des crustacés, pour le rapporter, sans en déduire les motifs, à celle des vers.

Une année plus tard, en 1815, le même naturaliste a proposé, dans le onzième volume des *Transactions de la Société Linnéenne de Londres*, une nouvelle classification de la sous-classe des malacostracés

(moins les squilliaires), et des classes des myriapodes et des arachnides. Cette classification, fondée sur de nouveaux principes, est, au moins pour ce qui concerne les malacostracés proprement dits, assez peu naturelle; sa grande complication nous empêche surtout d'en présenter ici l'analyse, et nous nous bornons à renvoyer les lecteurs qui désireraient la connaître, à l'extrait que M. de Blainville en a donné dans le *Nouveau Bulletin de la Société Philomatique*, année 1816, et à l'article *Malacostracés* du *Dictionnaire des Sciences naturelles*, dans lequel M. Desmarest, engagé à terminer le travail commencé pour cet ouvrage, par M. Leach lui-même, a dû adopter le plan que ce naturaliste s'était formé. Parmi les genres nouveaux qui y prennent place, nous citerons ceux que l'auteur nomme *homola*, *pirimela*.

Dans son *Histoire Naturelle des crustacés de Nice*, imprimée en 1813, mais publiée seulement en 1816, M. Risso a adopté les onze familles suivantes de M. Latreille, qui lui ont présenté des espèces dans la mer

qui baigne les côtes du comté de Nice : cancérides, oxyrhinques, paguriens, langoustines, homardiens, squilliaires, crevettines, asellottes, cloportides, clypéacés et ostracodes : les cinq sections qui réunissent ces familles sont : 1°. celle des brachyures, la première et la seconde; 2°. celle des macroures, les troisième, quatrième et cinquième; 3°. celle des squillines, les sixième et septième; 4°. celle des tétracères, les huitième et neuvième; 5°. celle des entomostracés, les dixième et onzième. Les deux premières de ces sections forment l'ordre des cryptobranches, ou crustacés à branchies couvertes, et les trois dernières composent celui des gymnobranches, ou crustacés à branchies nues ou inconnues. Les nouveaux groupes proposés dans cet ouvrage sont, pour la famille des paguriens, le genre *anceus*; pour celle des homardiens, les genres *calypso*, *nika*, *egeon*, *melicerta* et *autonomea*; pour celle des crevettines, les genres *eupheus* et *typhis*; enfin, pour la famille des asellottes, le genre *ergyne*. M. Risso admet aussi le genre *glomeris* de

la classe des insectes selon M. Latreille, dans celle des crustacés, à côté des armadilles, dans la famille des cloportides.

M. Latreille, chargé de la rédaction du troisième volume du *Règne animal distribué selon son organisation*, par M. Cuvier, publié en 1817, y proposa la distribution suivante des crustacés :

1^{er} Ordre. DÉCAPODES. Dix pieds; branchies cachées sous les bords latéraux du test; tête confondue avec le tronc; yeux mobiles, mandibules palpigères.

1^{re} Famille. BRACHYURES ou crabes; queue plus courte que le tronc, repliée en dessous, sans appendices ou nageoires à l'extrémité.

1^{re} Section. *Nageurs*. Derniers pieds en nageoires: *portune*, *podophthalme*, *matute*, *orithye*.

2^e Section. *Arqués*. Pieds terminés en pointe; test arrondi en avant, rétréci en arrière: *crabe*, *hépate*.

3^e Section. *Quadrilatères*. Pieds terminés

en pointe; test presque carré ou en cœur: *plagusie*, *grapse*, *ocypode*, *gonoplace*, *gélasinie*, *gécarcin*, *uca*, *potamophile* ou *thelphuse*, *eriphie*.

4^e Section. *Orbiculaires*. Pieds terminés en pointe; test orbiculaire ou elliptique: *pinnothère*, *atélocycle*, *thie*, *coryste*, *leucosie*, *ixa*, *myctire*.

5^e Section. *Triangulaires*. Pieds terminés en pointe; test rhomboïdal ou ovale, étroit en avant: *inachus*, *égérie*, *lithode*, *macropode*, *pactole*, *doclée*, *mithrax*, *parthénopé*.

6^e Section. *Cryptopodes*. Les huit pieds postérieurs cachés sous une voûte du test: *calappe*, *æthre*.

7^e Section. *Notopodes*. Pieds postérieurs relevés sur le dos: *dromie*, *dorippe*, *homole*, *ranine*.

2^e Famille. MACROURES ou écrevisses; queue au moins aussi longue que le tronc, étendue, munie d'appendices à l'extrémité.

1^{re} Section. *Anomaux*. Pieds simples; les deux ou quatre postérieurs beaucoup plus

petits que les autres : *alunée*, *hippe*, *remipède*, *pagure*, *porcellane*, *galathée*.

2^e Section. *Homards*. Pieds simples; les postérieurs proportionnés aux antérieurs; antennes situées sur le même plan : *scyllare*, *langouste*, *écrevisse*, *thalassine*, *gèbie*, *calianasse*, *axie*.

3^e Section. *Salicoques*. Pieds comme ceux des homards; antennes latérales placées au-dessous des mitoyennes : *nika*, *pénée*, *alplée*, *crangon*, *pandale*, *palémon*, *pasiphaé*.

4^e Section. *Schizopodes*. Pieds divisés au moins jusqu'à leur milieu en deux branches : *mysis* et *nébalie*.

2^e Ordre. STOMAPODES ou squilles. Plus de dix pieds; branchies placées sous la queue; tête distincte du corps; yeux mobiles; mandibules palpigères. Genres *squille* et *érichthe*.

3^e Ordre. AMPHIPODES ou chevrettes. Pieds ordinairement au nombre de quatre; branchies vésiculeuses placées à la base des pieds; tête distincte du tronc;

yeux sessiles; mandibules palpigères. Genres *phronime*, *chevrette*, *talitre*, *corophie*.

4^e Ordre. ISOPODES ou cloportes. Pieds en nombre variable, simples, propres à la locomotion; branchies ordinairement sous l'abdomen; tête souvent distincte du tronc; yeux sessiles, grenus; mandibules sans palpes.

1^{re} Section. *Cystibranches*¹. Branchies vésiculeuses attachées aux pates, ou les remplaçant; deux petits pieds annexés à la tête : *leptomère*, *proton*, *chevrolle*, *cyame*.

2^e Section. *Phytibranches*. Branchies en forme de tiges, plus ou moins divisées, placées sous la queue : *typhis*, *ancée*, *pranize*, *apseudes* ou *euphée*, *jone*.

3^e Section. *Pterygibranches*. Branchies en forme d'écaillés vasculaires, ou de bourses membraneuses, placées sous la queue : *cy-*

¹ Dans le *Nouveau Dictionnaire d'Histoire naturelle*, deuxième édition, M. Latreille a séparé la section des cystibranches de l'ordre des isopodes, pour en former un ordre particulier, auquel il a donné le nom de *læmodipodes*.

mothoé, sphérome, idotée, aseèle, ligie, philoscie, cloporte, porcellion, armadille, bopyre.

5^e Ordre. BRANCHIOPODES ou monacles. Pieds en forme de nageoires, souvent très nombreux; bouche tantôt en forme de bec, tantôt composée de mâchoires et de mandibules sans palpes¹; corps souvent recouvert d'un test.

1^{re} Section. *Pœcilopes*. Des pieds à crochets en avant; des pieds nageoires en arrière: *limule, calige, argule, écrops* et *dicheleston*.

2^e Section. *Phyllopes*. Tous les pieds en nageoires ou en rames, au moins au nombre de onze paires: *apus, branchipe, artémie, eulimène*.

3^e Section. *Lophyropes*. Pieds natatoires garnis de poils, simples ou branchus, au plus au nombre de six paires: *cythérée*,

¹ Ce dernier caractère manque de généralité, depuis que M. Straus a reconnu que les cypris ont des mandibules palpigères.

cypris, lyncée, daphnie, cyclope, polyphème et *zoé*.

Dans cette classification, on remarque que M. Latreille a établi ou adopté plusieurs genres qu'il n'avait pas admis dans ses travaux antérieurs.

M. de Lamarck, dans la seconde édition de son *Histoire naturelle des Animaux sans vertèbres*, a donné une nouvelle division des crustacés, dont voici le tableau.

1^{er} Ordre. HÉTÉROBRANCHES. Branchies de formes variées, non cachées sous les bords latéraux du test.

1^{re} Section. BRANCHIOPODES. Mandibules sans palpes, ou nulles; pates servant à nager; yeux souvent sessiles.

A. Toutes les pates natatoires, jamais dilatées en lames: FRANÇÉS; *cypris, cythérine* ou *cythérée, daphnie, lyncée, cyclope, céphalocle* (ou polyphème, MULL.), *zoé*.

B. Pates, en totalité ou en partie, natatoires.

a. Yeux pédonculés : LAMELLIPÈDES ; *branchipe*, *artémie*.

b. Yeux sessiles.

* Bouche en bec : PARASITES ; *dichelestion*, *cécrops*, *argule*, *calige*.

** Bouche non en forme de bec : GÉANS ; *limule* (*apus*, LATR.), *polyphème* (*limulus*, FAB.).

2° Section. ISOPODES. Mandibules sans palpes ; pates locomotiles ; yeux sessiles.

A. Branchies situées sous la queue.

a. Couvertes, non dendroïdes.

* Deux antennes apparentes : CLOPOR-TIDES ; *armadille*, *cloporte*, *philoseie*, *ligie*.

** Quatre antennes apparentes : ASELLIDES ; *aselle*, *idotée*, *sphérome*, *cymothoé*, *bopyre*.

b. Nues, dendroïdes : JONELLES ; *typhis*, *ancée*, *pranize*, *apseudes*, *jone*.

B. Branchies situées sous la partie antérieure de l'abdomen, entre les pates : CA-PRELLINES ; *leptomère*, *chevrolle* et *cyame*.

3° Section. AMPHIPODES. Mandibules palpigères ; yeux sessiles ; tête distincte ; des branchies vésiculeuses à la base des pates : *phronime*, *crevette*, *talitre*, *corophie*.

4° Section. STOMAPODES. Mandibules palpigères ; yeux pédonculés ; tête distincte ; des branchies en panache, sous la queue : *squille*, *erichthe*.

2° Ordre. HOMOBRANCHES. Branchies composées de lames membraneuses en grand nombre, cachées sous les bords latéraux du test.

1^{re} Section. MACROURES. Queue aussi longue ou plus longue que le tronc, étendue.

A. Pates profondément bifides : FISSI-PÈDES ; *nébalie*, *mysis*.

B. Pates non bifides.

a. Des lames natatoires en éventail au bout de la queue.

* Antennes latérales placées en dessous des intermédiaires : SALICOQUES ; *crangon*, *nika*, *pandale*, *alphée*, *pénée*, *palémon*.

** Antennes placées à peu près sur un même rang : ASTACIENS; *langouste*, *scyllare*, *galathée*, *écrevisse*, *thalassine*.

b. Point de lames natatoires en éventail au bout de la queue : PAGURIENS; *pagure*, *hippe*, *remipède*, *alburnée*, *ranine*.

2^e Section. BRACHYURES. Queue plus courte que le tronc, repliée sous lui.

A. Pates postérieures non natatoires; test orbiculaire ou elliptique : ORBICULÉS; *porcellane*, *pinnothère*, *leucosie*, *coryste*.

B. Pates postérieures non natatoires; test subtriangulaire : TRIGONÉS; *leptope*, *stenorhynque*, *parthénope*, *lithode*, *maia*.

C. Pates postérieures non natatoires; test tronqué antérieurement : PLAQUETTES; *dorippe*, *plagusie*, *grapse*, *gécarcin*, *ocypode*, *rhombille* ou *gonoplax*.

D. Pates postérieures, au moins, natatoires : NAGEURS; *podophthalme*, *portune*, *orithie*, *matute*.

E. Pates postérieures non natatoires;

bord antérieur du test arqué : CANCÉRIDES; *dromie*, *æthre*, *calappe*, *hépate*, *crabe*.

Enfin, dans l'article MALACOSTRACÉS du *Dictionnaire des Sciences naturelles*, M. Desmarest a, dans le courant de l'année 1825, cherché à rapprocher et à fondre ensemble les méthodes de classification des crustacés présentées par MM. Leach dans les Transactions de la Société Linnéenne de Londres, et par M. Latreille, dans le Règne animal. En général, les bases posées par le premier de ces naturalistes, lui ont servi pour la distribution des crustacés proprement dits ou décapodes, et des stomapodes. Il a donné la priorité à celles qui ont été proposées par M. Latreille, pour les ordres des amphipodes, des isopodes et des lœmodipodes; mais il s'est assez écarté des unes et des autres dans l'arrangement des entomostracés, où il a fait entrer quelques considérations présentées par M. Straus, et qui l'ont déterminé à admettre l'ordre des ostrapodes créé par cet habile observateur.

On trouve des crustacés décrits et figurés

dans un grand nombre d'auteurs, depuis Rondelet, le premier des modernes, jusqu'à M. Leach, qui a publié sur ces animaux plusieurs mémoires, et un ouvrage spécial accompagné de beaucoup de figures coloriées. Les principaux de ces auteurs sont : Aldrovande, Swammerdam, Rumphius, Séba, Jonston, Sachs, Marcgrave, Pison, Kempfer, Sloanne, Browne, Catesby, Petiver, Parra, Gronovius, Knorr, Barelher, Baster, Klein, Plancus, Pennant, Roësel, Pallas, Degéer, Muller, Linnæus, Fabricius, Latreille, Savigny, Lichenstein, Jurine, Straus, etc. On doit surtout citer Herbst, qui a publié, de 1782 à 1796, une iconographie fort complète de toutes les espèces de crustacés décrites par les premiers auteurs, ou de celles qu'il a connues.¹

Actuellement que l'histoire de la science des crustacés a été parcourue, il convient

¹ Cet ouvrage, intitulé *Versuch einer naturschichte der Krabben und Krebs*, etc., forme trois volumes in-4°, publiés, le premier, à Zurich, et les deux derniers à Berlin.

de passer aux élémens de la science même.

Les crustacés sont des animaux dont le corps et les membres sont articulés, qui ont pour peau une croûte calcaire qui se renouvelle tous les ans, un cerveau et des nerfs, des branchies pour la respiration, un cœur musculaire et des vaisseaux pour la circulation, et enfin, qui engendrent plusieurs fois dans leur vie.

Ils diffèrent des poissons et des mollusques, avec lesquels ils vivent, parce qu'ils ont des membres articulés. Ils diffèrent des insectes, avec lesquels ils ont les plus grands rapports d'organisation extérieure, parce qu'ils ont des branchies, tandis que ceux-ci respirent par des stigmates.

Leur corps se divise en tronc et en extrémités, comme celui de la plupart des autres animaux. Chez beaucoup d'entre eux, la tête n'est pas distincte du corselet, et elle ne se remarque que par la place des organes qui lui sont propres, tels que la bouche, les yeux et les antennes, avec leurs accompagnemens.

Les antennes varient en nombre, mais la